



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 mars 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session

Point 95 de l'ordre du jour

### Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

## **Lettres reçues des États Membres confirmant leur soutien à l'idée de déclarer le Moyen-Orient région exempte d'armes de destruction massive, y compris d'armes nucléaires, chimiques et biologiques**

### **Note du Secrétaire général**

Dans la déclaration qu'il a faite à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, le 28 septembre 2013, le Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, M. Nabil Fahmy, a annoncé une initiative visant à faire du Moyen-Orient une région exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive. Dans la première des trois propositions qu'il a formulées, le Ministre a demandé à tous les États du Moyen-Orient, ainsi qu'aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, de déposer auprès du Secrétaire général des lettres confirmant leur soutien à l'idée de déclarer le Moyen-Orient région exempte d'armes de destruction massive, y compris d'armes nucléaires, chimiques et biologiques.

Au 29 janvier 2014, le Secrétaire général avait reçu des États Membres ci-après les lettres confirmant leur soutien à l'idée de déclarer le Moyen-Orient région exempte d'armes de destruction massive, y compris d'armes nucléaires, chimiques et biologiques : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen, ainsi que de l'État non membre observateur de la Palestine<sup>1</sup>.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (17 mars 2014).

<sup>1</sup> Les lettres peuvent toutes être consultées dans la langue d'origine sur le site Web du Bureau des affaires de désarmement : <http://www.un.org/disarmament/WMD/menbletters/>.

